Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_59-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_59

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **mercredi 29 avril**, à 20 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 15 avril 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de Conseillers présents : 24
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 15 avril 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire,
M. COCHARD Alain, M. LEMENANT Yannick, M. LAMOUR Franck, Mme CAVRET Florence, Mme PORÉE Fabienne, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT DONDEL Hermina, Mme BELLIS Nathalie, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme SORAIS Justine, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mme DUTAY-MOREL Isabelle pouvoir à Mme MN LEGROS, Mme FORESTIER Anne pouvoir à M. JP DESBOIS, Mme CHAMPAGNAY Annie pouvoir à Mme O. DELAHAIS, M. ARNAL Cyrille pouvoir à M. C. GAILLARD.

Absents excusés : -

Absents : -

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : Mme H. THEBAULT-DONDEL.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_59-DE

26-59) PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RASED – PART MAITRE E

Rapporteur : Marie-Noëlle LEGROS, Adjointe aux Finances

Service émetteur : DR/ FIN
Nomenclature : 7.1 – FINANCES LOCALES/Décisions budgétaires
Pièce annexe : -

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la commission « Finances » réunie le 08 avril 2026 ;

CONSIDERANT que le Maître E intervient dans les écoles des communes de Combourg, Bonnemain, Mesnil-Roc'h, Meillac, La Chapelle-aux-Filtzméens, Plesder, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Domineuc, Saint-Thual – La Baussaine, Tinténiac et Trévérien ;
CONSIDERANT que le financement des dépenses de fonctionnement est à la charge des communes ;
CONSIDERANT qu'il convient de déterminer la participation par élève de maternelle et élémentaire pour une refacturation aux communes concernées par les dispositions mentionnées précédemment ;

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- **FIXE** la participation des communes extérieures de la part du Maître E sur les frais de fonctionnement du RASED pour l'année scolaire 2025/2026 de la manière suivante :

	Effectifs	0,50 € par élève
Combourg	378	189,00 €
Bonnemain	91	45,50 €
Lanhélin - Mesnil-Roc'h	109	54,50 €
Meillac	162	81,00 €
Saint-Pierre-de-Plesguen – Mesnil-Roc'h	212	106,00 €
La Chapelle aux Filtzméens	77	38,50 €
Plesder	59	29,50 €
Pleugeuneuc	197	98,50 €
Québriac	115	57,50 €
Saint-Domineuc	147	73,50 €
Saint-Thual - La Baussaine	166	83,00 €
Tinténiac	257	128,50 €

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_59-DE

Trévérien	84	42,00 €
TOTAL	**2054**	**1 027,00 €**

- **INSCRIT** les recettes correspondantes sur le compte 74741 du budget 2026 de la ville,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à présente décision,
- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou son représentant, de l'exécution de la présente décision.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

H. THEBAULT-DONDEL

Le Maire,

J. LE BESCO